

La Semaine Sainte

Dimanche des Rameaux et de la Passion

Samedi 24 mars : 17h30 à St-Eucaire

Dimanche 25 mars : 9h à St-Maximin

11h à St Martin et 18h30 à Notre-Dame

16h00 à St-Maximin : **Stabat Mater** de Pergolèse

(version orgue,

avec Cécile Thiollet et Sophie Mathieu)

Mercredi Saint : 28 mars

Messe chrismale : 10h00 à la cathédrale.

Jeudi Saint : 29 mars :

20h00 Office de la Cène à Notre-Dame,

suivi de l'adoration animée jusqu'à minuit.

Vendredi Saint : 30 mars: Jeûne et abstinence

8h00 : Office des ténèbres à Notre-Dame

12h00 : Office de milieu du jour à Notre-Dame

15h00 : Office de la Croix à St-Maximin

19h00 : Chemin de croix dans la ville (départ du plan d'eau)

Samedi Saint : 31 mars

8h00 : Office des ténèbres à Notre-Dame

12h00 : Office de milieu du jour à Notre-Dame

18h00 : Vêpres à Notre-Dame

21h00 : Vigile à la cathédrale St Etienne.

Jour de Pâques : 1^{er} avril

Messes à 9h00 à St Maximin, 11h00 à St Martin

(baptêmes d'enfants) et 18h30 à Notre-Dame

Lundi de Pâques : 2 avril

11h00 : Messe à St-Eucaire

Solennité de l'Annonciation

Eglise Notre-Dame

Lundi 9 avril 2018



7h00 : Première **MESSE** à la lumière des cierges suivie des Laudes et de l'Angelus

9h00 : Rosaire : mystères joyeux

9h00-10h30 : Confessions

11h00 GRAND'MESSE suivie de l'Angelus

12h30 : Repas paroissial (15 €) au presbytère

Inscription au presbytère, 23 rue de la Chèvre

03 87 36 08 49 notredamemetz@gmail.com

14h00-17h30 : Confessions

15h00: Rosaire : mystères douloureux

16h30 : Rosaire : mystères lumineux

17h00 LUCERNAIRE, VÊPRES et SALUT DU SAINT SACREMENT

18h00 : Rosaire : mystères glorieux

20h00 MESSE du Soir

Carême 2018

La paix soit avec vous !



« Quand tu fais l'aumône...

Quand vous priez....

Quand vous jeûnez.... »

**du Mercredi des Cendres (14 février)
au lundi de Pâques
(2 avril 2018)**

Secrétariat : 23 rue de la Chèvre 57000 Metz
saintarnoulmetz@gmail.com www.cathometz.fr

Les rendez-vous

• Récollecion d'entrée en Carême :

Mar 13 février : 19h-22h : presbytère et église Notre-Dame

• Mercredi des Cendres

14 février : Journée de jeûne et d'abstinence.

11h00 : St-Maximin : messe

18h15 : St-Martin : messe

20h00 : Notre-Dame : messe



• Soirée Prière de Taizé

Mardi 6 mars à 20h00 à l'église Notre-Dame

• Soirée Nightfever

Adoration Evangélisation

Samedi 10 mars de 18h00 à 23h à l'église Notre-Dame

• Messe des familles

Dimanche 18 février à Saint Martin : 11h : Messe

Dimanche 25 mars à Saint-Martin :

10h30 catéchèse intergénérationnelle, 11h Messe

Catéchuménat : les étapes vers le baptême des adultes

Appel décisif 18 février : 10h00 : à la cathédrale

- **Scrutins** : 4, 11 et 18 mars à 18h30 durant la messe à l'église Notre-Dame

Abstinance : On entend par abstinence, la privation de viande qui est recommandée aux fidèles catholiques les vendredis qui sont inclus dans le temps du Carême (en souvenir de la Passion du Christ). La Conférence des évêques de France a précisé et étendu le sens de cette abstinence, en souvenir de la Passion du Christ, en souhaitant que les fidèles manifestent cet esprit de pénitence par des actes concrets, par exemple : en se privant de viande, d'alcool, ou de tabac... et en s'imposant une pratique plus intense de la prière et du partage avec les plus démunis.

Les vendredis de Carême

- En ce jour, l'église nous invite plus particulièrement à vivre l'abstinence et à méditer la passion de notre Seigneur.

- Prier le chemin de croix à 15h dans les différentes églises :

- 16 février : à Notre-Dame
- 23 février : à Saint Maximin
- 2 mars : à Saint Eucaire
- 9 mars : à Saint Martin
- 16 mars : à Notre-Dame
- 23 mars : à Saint-Martin



« Chemin de reliance »

Exposition à l'église Saint-Martin

Du Mercredi des Cendres (14 février)

au Temps de Pâques (fin mai 2018)

Tous les jours de 8h30 à 18h30

Chemin de croix en 15 toiles, créé pour l'abbaye d'Orval, par Catherine Winandy, artiste belge résidant à Luxembourg

Jeûner : Actuellement, depuis 1949, le jeûne de carême est limité à deux jours, le mercredi des cendres et le vendredi saint. L'Église ne nous ordonne de jeûner que 2 fois l'an, ce qui est fort peu. Si on prend un repas à midi, on ne prend qu'une légère collation le soir. Sont dispensés de jeûner en carême les personnes de plus de 60 ans, les jeunes de moins de 18 ans accomplis et les femmes enceintes.

Sacrement de la pénitence et de la réconciliation

Le temps du carême est un temps privilégié pour se confesser.

- Chaque **jour à 17h30 avant la messe** :
 - lundi à Saint-Eucaire
 - mardi à Notre-Dame
 - mercredi à Saint-Martin
 - jeudi à Saint-Maximin
- Mercredi **Saint, 28 mars 2018** :
 - Journée du pardon
 - De 17h00 à 20h00
 - À l'église Saint-Martin
- **En prenant rendez-vous avec un prêtre.**

Carême à domicile

« La paix soit avec vous ! »

Pour cheminer durant ce temps du carême, rejoignez une des deux équipes de

« Carême à Domicile » :

qui se réunissent au presbytère de St-Martin, 25 rue des Huilliers soit :

- **les mardis** 20, 27 février, 6, 13 et 20 mars de **14h à 15h30**
- **Les samedis** 24 février, 3, 10, 17 et 24 mars de **15h à 16h30**.

Contact et inscription :

saintmartinmetz@gmail.com ou 03 87 75 61 78



Faire retraite en paroisse : Triduum pascal

du **jeudi saint 29 mars (18h)** au **dimanche de Pâques 1^{er} avril (15h)** dans la communauté de paroisses St-Arnoul de Metz Centre (tract d'inscription à venir)